

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2871

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHERKAOUI ANINA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 2157 48

Total des frais engagés : 507,90

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Brahim EL WAFI
Spécialiste en O.R.L
Espace Erreda 52 Bd Zerktouni Etage 1
(Face Marché des Fleurs) Casablanca
0522 22 61 17 / 0522 47 12 44

Date de consultation :

10 JAN 2024

Nom et prénom du malade :

BOUSSSELHAM Saad yassine

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rhiopharyngite

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 JAN 2024	C2	C		Dr. Brahim EL WAIFI Spécialiste en ORTHOPÉDIE Espace Erréda 52 Bd Zerktouïa, Espace 1 Tél: 0522 226117 / 0522 471244

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fauchisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'OCEAN Route d'Aïn Sefra Dar Bouazza 0522 29 08 21 Tél: 0522 29 32 45	10/01/24	507,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

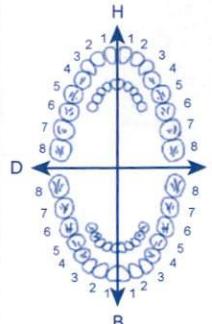
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

LOT 122179/FC12

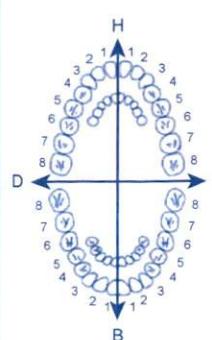
PER 03/2026
PPC 79,50

Veuillez joindre les radiographies

SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



PPU: 168,20 DH
LOT: 652428

PER: 05/25

55,00
LOT: 114
PER: SEP 2025
PPV: 102 DH 60

LOT: 114
PER: SEP 2025
PPV: 102 DH 60

FIN
D'EXECUTION

CŒFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Montant des Honoraires

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Brahim EL WAFI

SPECIALISTE EN O.R.L.

Maladies et Chirurgies du :

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Sur Rendez-Vous

PHARMACIE LE JARDIN DE L'OCEAN BAY Sarl Au
Route d'Azemmour Km 15
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 29 08 79
RC : 399369 - T.P. : 32960411

الدكتور براهيم الولفي

إخلاصي في أمراض وجراحة

الأذن - الحنجرة - الأنف - الوجه والعنق

خريج كلية الطب بباريس

بالموعد

Casablanca, le 10 JAN. 2024 الدار البيضاء، في

BOMSELHAN SAAD JAHAL

79,50

Enroux



168,20

Leaps xyz pd fz



Augmentin Ag

A sachet xyz pd fz

55,50

Biomylase



102,60

1 g xyz pd fz



-

Aerul (2 bottles)

1 g le soir pd 2 mois

Dr. Brahim EL WAFI
Spécialiste en O.R.L.

Espace Erreda 52 Bd Zerkouni Etage 1
(Face Marché des Fleurs) Casablanca

Tél: 0522 22 61 17 / 0522 47 12 44